MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Grainville-Ymauville

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Tresbons

Monument(s)

Appellation : Château de Tresbons

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/12/2008

Étendue de la protection : Le domaine du château de Trébons, en totalité, avec l'ensemble du bâti et de la clôture, des aménagements de jardins et des avenues, et le sol des parcelles A 351, 368, 370, 372, 133 et 139, ZE 1 et 21, et l'emprise de l'ancienne parcelle A 333 en bordure de Voie communale n° 10, sur lesquels il est situé.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.